

PREFET DE LA SEINE-MARITIME

ROUEN, le 26 novembre 2015

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION
DES POPULATIONS
SERVICE SANTE ET PROTECTION DES ANIMAUX ET
DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue du Grand Cours
76107 ROUEN CEDEX

UNIFER

616, boulevard Jules Durand

76600 LE HAVRE

Dossier suivi par : Juliette AMAT

REÇU LE 02 DEC. 2015

Tél. : 02 32 81 82 32
Fax : 02 35 72 52 76
Mél : ddpp@seine-maritime.gouv.fr

N° dossier : SPR 53
N° départ : 2015-06644

**Objet : Enregistrement C1 C2 C3 au titre de l'article 23 du Règlement (CE) N°1069/2009
P.J : 1 récépissé de déclaration 35550117200025**

Références réglementaires :

- Règlement (CE) n° 1069/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 modifié, *établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine et abrogeant le règlement (CE) n°1774/2002 (règlement relatif aux sous-produits animaux)*
- Règlement (UE) n°142/2011 de la Commission du 25 février 2011 modifié, *portant application du règlement (CE) n°1069/2009 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine et portant application de la directive 97/78/CE du Conseil en ce qui concerne certains échantillons et articles exemptés des contrôles vétérinaires effectués aux frontières en vertu de cette directive*

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe le récépissé de votre demande d'enregistrement au titre de l'article 23 du Règlement (CE) n° 1069/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 modifié, *établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine et abrogeant le règlement (CE) n°1774/2002 (règlement relatif aux sous-produits animaux)*, pour le transport de sous produits animaux ou de produits dérivés de catégorie 1, 2 et 3.

Votre numéro d'enregistrement est : **35550117200025**

Je vous rappelle que le transport de sous produits animaux ou de produits dérivés doit être conforme aux exigences de la réglementation relative aux sous produits animaux et produits dérivés, et notamment aux exigences de l'annexe VIII du Règlement (UE) n°142/2011 de la Commission du 25 février 2011 modifié, *portant application du règlement (CE) n°1069/2009 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine et portant application de la directive 97/78/CE du Conseil en ce qui concerne certains échantillons et articles exemptés des contrôles vétérinaires effectués aux frontières en vertu de cette directive.*

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

L'adjoint au chef du service santé et protection

des animaux et de l'environnement

Dr. Younès ABDELHAK



1 - IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1. Établissement de l'établissement

Nom : **LEVAILLOIS** Téléphone : **02 35 53 53 00**
 Prénom : **F. Frické** Télécopie : **02 35 53 26 59**
 Fonction dans l'établissement : **Patrice Levaillois @unifer.fr**

2. Coordonnées de l'établissement

NOM (Raison Sociale) : **UNIFER** Adresse de l'établissement : **616, Bd Jules Durand**
 ENSEIGNE (Nom commercial) : **UNIFER** Code postal : **76600** Commune : **Le Havre**
 Statut juridique : **SA** Date d'entrée en activité :

Adresse du carnet (si différente de l'adresse de l'établissement) :

Téléphone : **02 35 53 53 00** Code postal :

Télécopie : **02 35 53 26 59** Commune :

Code APERNAF : **38322**
 SIRET : **355 50172 000 25**
 SIREN : **355 501 172**

Je soussigné(e) **Patrice Levaillois** exploitant de l'établissement ci-dessus sollicité (cocher la case correspondante à la demande)

un enrégistrement au titre de l'article 23 du règlement (CE) N° 1831/2003, je joins à ma demande l'annexe I, I du présent document complété et l'activité de mon établissement relève de l'article 3 de l'arrêté du 08 décembre 2011 et / ou l'annexe I, I, et l'activité de mon établissement relève de l'article 5 de l'arrêté du 08 décembre 2011.

un enrégistrement au titre de l'article 24° point II, alinéa du règlement (CE) N° 1831/2003, je joins à ma demande les pièces du dossier définies à l'annexe II de l'arrêté du 08 décembre 2011.

Je m'engage à mettre en place un plan de maîtrise sanitaire, tel que défini à l'annexe II de l'arrêté du 08 décembre 2011.

une autorisation à titre dérogatoire au titre de l'article 17 ou 18 du règlement (CE) N° 1831/2003, je joins à ma demande les pièces du dossier définies à l'annexe III de l'arrêté du 08 décembre 2011.

SIGNATURE DU DÉCLARANT

Patrice Levaillois
 Nom - Prénom du signataire
 Signature

RECEPISSE DE DECLARATION
 (cadre réservé à l'administration)
 Déclaration reçue le **26/11/2015**
 Numéro d'identification unique : **172 000 25**
 Signature : **Patrice Levaillois**
 Cachet de l'établissement : **UNIFER**
 Ce récépissé n'a pas de valeur juridique

UNIFER ÉTABLISSEMENT
 616 Bd Jules Durand
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 25 83 90 - Fax 02 35 53 26 59
 www.unifer.fr

2 - Notification de demande d'enregistrement relevant de l'article 3 de l'arrêté du 08 décembre 2011 :

1) Activité(s) relevant de l'article 23 du Règlement (CE) N° 1831/2003 :

- diététique
- produits vétérinaires
- produits médicamenteux à base de sang ou de produits sanguins d'Equidés
- utilisation comme produits techniques de sang ou de produits sanguins d'Equidés
- entreposage / utilisation sur place d'engrais ou d'amendement organiques à base de sous-produits animaux ou de produits dérivés
- production de peaux et cuir, tannage
- tannage, préparation de lanières de crasse, ...
- travail de la laine, des poils, des soies de porc, de la plume, du duvet, ...
- travail de sous-produits de l'abattage
- travail des os et produits d'os, de corne, de produits comés, de sabots, de produits de sabots, de produits de sabots, ...
- travail du lait, de produits laitiers, de produits dérivés du lait, coagulants et produits à base de colostrum
- centre de collecte de sous-produits animaux
- fabrication ou mise sur le marché de produits cosmétiques
- fabrication ou mise sur le marché de dispositifs médicaux
- fabrication ou mise sur le marché des produits médicamenteux
- fabrication ou mise sur le marché des « produits pharmaceutiques » suivant la définition en annexe I du Règlement (UE) N° 142/2011

- transport de sous-produits animaux ou de produits dérivés
- distribution de sous-produits animaux ou de produits dérivés
- négoce de sous-produits animaux ou de produits dérivés
- courtier de sous-produits animaux ou de produits dérivés
- autre (à préciser) :

2) Opérations réalisées : à partir de sous-produits animaux ou de produits dérivés comme matières de départ :

- production
- transport
- manipulation
- transformation
- entreposage
- mise sur le marché (dont négoce et courtage)
- distribution
- utilisation
- élimination

3) Sous-produits animaux / produits dérivés* faisant l'objet de(s) mentionn(e) au point 2) :

*Sous-produits animaux : sang, coque par suite de leur nature
 Produits dérivés : déchets alimentaires des entreprises*

4) Catégorie(s) de sous-produits animaux / produits dérivés mentionnés au point 3) :

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3

* selon les définitions de l'annexe I du Règlement (CE) N° 1831/2003

(1) Cocher la(les) case(s) correspondante(s)